



CLIO. Histoire, femmes et sociétés

5 (1997)
Guerres civiles

Catherine MARAND-FOUQUET

Des guerres innommables

Avertissement

Le contenu de ce site relève de la législation française sur la propriété intellectuelle et est la propriété exclusive de l'éditeur.

Les œuvres figurant sur ce site peuvent être consultées et reproduites sur un support papier ou numérique sous réserve qu'elles soient strictement réservées à un usage soit personnel, soit scientifique ou pédagogique excluant toute exploitation commerciale. La reproduction devra obligatoirement mentionner l'éditeur, le nom de la revue, l'auteur et la référence du document.

Toute autre reproduction est interdite sauf accord préalable de l'éditeur, en dehors des cas prévus par la législation en vigueur en France.

revues.org

Revues.org est un portail de revues en sciences humaines et sociales développé par le Cléo, Centre pour l'édition électronique ouverte (CNRS, EHESS, UP, UAPV).

Référence électronique

Catherine MARAND-FOUQUET, « Des guerres innommables », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/406> ; DOI : 10.4000/clio.406

Éditeur : Presses universitaires du Mirail

<http://clio.revues.org>

<http://www.revues.org>

Document accessible en ligne sur :

<http://clio.revues.org/406>

Document généré automatiquement le 10 février 2012. La pagination ne correspond pas à la pagination de l'édition papier.

Tous droits réservés

Catherine MARAND-FOUQUET

Des guerres innommables

- 1 L'idée de réunir un dossier sur le thème des guerres civiles s'est imposée au Comité de rédaction de *CLIO, Histoire, Femmes et Sociétés* sous l'effet de multiples inquiétudes ; celles qu'inspire l'irruption de massacres de masse, sur un continent européen qui paraissait guéri des affrontements sanglants des temps anciens. Des populations entières fuyant les tueries, l'accumulation des tortures et des viols commis par des proches, tout cela faisait lever en nos mémoires d'historiennes l'imaginaire violent attaché pour toujours à ces guerres de religion que les historiens allemands appellent, eux, des guerres civiles. Cette notion suscite un regain d'intérêt depuis une dizaine d'années, avec le renouvellement de l'historiographie suscité par la commémoration du bicentenaire de la Révolution française et par l'histoire des pays occupés sous la Seconde guerre mondiale. La coordination de ce numéro m'a été confiée en raison de mes travaux sur la Révolution française.
- 2 D'emblée surgissait une question : quel conflit mérite le nom de guerre civile ? Notre culture, héritière de la Bible et de la Grèce antique, possède depuis longtemps des mots pour désigner l'affrontement du même au même, ces rivalités intestines qui voient se déchirer pour le pouvoir ou pour le labour ceux qui, jusque là, se disaient, se croyaient unis par les liens du sang ou du sol. Les mythes fournissent une ample moisson d'archétypes auxquels rattacher ces luttes inexpiables où l'un ne peut survivre que sur la destruction de l'autre. Caïn, le tout premier, fait emblème à ces déchirements.
- 3 Et pourtant, dès qu'on prétend évoquer ces réalités, dès que l'on nomme « guerre civile » un conflit d'aujourd'hui, et, plus encore, lorsqu'on prétend ranger sous cette analyse un épisode d'une guerre lointaine, voici que des voix s'élèvent pour récuser ce terme, le jugeant indigne, inexact, tendancieux, anachronique, voire blessant. Tout se passe comme si, dans notre culture de nations occidentales, y recourir paraissait susceptible d'éloigner l'intérêt des chercheurs : on désignerait ainsi, pour faire vite, des conflits trop honteux ou trop rudimentaires pour mériter qu'on s'y penchât afin de les comprendre.
- 4 Ainsi de l'Algérie contemporaine. Dans un livre d'entretiens paru en 1995, Elisabeth Schemla interroge Khalida Messaoudi : « Selon toi, y a-t-il aujourd'hui une guerre civile en Algérie ? » La réponse fuse : « Certainement pas. La violence traverse toute la société, touche chaque famille, mais elle n'oppose ni deux régions, ni deux ethnies, ni deux religions différentes. Il ne s'agit pas non plus d'un simple conflit entre l'armée et le F.I.S. Ce ne sont pas seulement des policiers et des militaires d'un côté, des militants intégristes de l'autre qui tombent, mais aussi des dizaines de milliers de civils sans armes qui ne sont impliqués dans aucun camp. Comme le dit André Glucksmann : « Ce n'est pas une guerre civile mais une guerre contre les civils. »¹ Comme si l'on devait réserver l'appellation de guerre civile aux seuls conflits dans lesquels deux partis s'opposent nettement et en connaissance de cause. Comme si le massacre des innocents ne constituait pas la résultante commune de ces guerres innommables parce qu'elles ne respectent aucune des lois de la guerre propres au pays et à l'époque considérés. Comme si, enfin, la spécificité des guerres civiles n'était pas de toucher chaque famille, dont les uns et les autres membres peuvent se trouver enrôlés dans des camps opposés, assignés, bien malgré eux souvent, à un parti adverse.
- 5 Sous la plume d'une ethnologue telle que Marie-Danielle Demélas-Bohy², spécialiste de l'aïre hispano-américaine, la notion de guerre civile est un concept inopérant, qu'on ne saurait transférer d'un continent à l'autre ou d'une époque à l'autre sans grave risque d'anachronisme. La prudence des historiens les aide à ne pas tomber dans ce piège : ils ne prétendent pas réduire la typologie des conflits à une dichotomie guerre étrangère / guerre civile. L'une et l'autre peuvent s'entremêler, et il existe en effet des conflits qui ne rentrent pas dans ces catégories.
- 6 Si l'on ne craignait de succomber aux facilités du jeu de mots, on dirait que la seule évocation de la guerre civile engendre la polémique. Aussi bien n'est-il pas question ici de s'y aventurer mais simplement de délimiter les cadres que nous nous sommes donnés.

- 7 Nous ferons nôtre pour ce dossier la définition du *Grand Robert* : la guerre civile est une lutte armée entre citoyens d'un même Etat. Cette définition est illustrée par une image des *Essais* de Montaigne (III, 9) : « Les guerres civiles ont cela de pire que les autres guerres, de nous mettre chacun en échauguette en sa propre maison³ ». Reconnaissons d'emblée que le caractère très large de cette définition permet de prendre en compte des conflits divers ; ajoutons qu'une certaine durée doit les caractériser pour qu'à bon droit on puisse parler de guerre. A défaut, il ne s'agirait que de « rébellion », d'« émeute », voire d'« événements ».
- 8 Ce qui nous ramène invinciblement à l'exemple algérien : les premières années du conflit décolonisateur, c'est ainsi que l'on qualifiait les très graves combats qui ensanglantaient le pays. Germaine Tillion publie alors un essai dans lequel elle décrit, à propos de cette guerre d'indépendance, les conditions même des guerres civiles ; ce qui les distingue, c'est la proximité des combattants : « Nul moyen, ni de part ni d'autre, de se protéger contre les coups, mais mille moyens, par contre, de se les rendre avec usure. De chaque côté, aux avant-postes, pour recevoir le feu, des femmes et des gosses terrifiés. Aucune borne aux imaginations atroces des combattants : ni boucliers, ni frontière, ni ligne Maginot, ni même référence à un droit quelconque, national ou international, puisqu'on n'est ni en paix, ni en guerre »⁴. Nulle convention internationale ne peut alors être invoquée. La non-intervention est presque toujours la règle : on ne se mêle pas des affaires de famille.
- 9 Or, si le premier vingtième siècle a été marqué par les deux conflits mondiaux, nous sommes désormais confrontés à une multitude de combats localisés qui s'accompagnent de grands massacres de civils. D'après une étude datée de 1992, si 5% des morts de la première guerre mondiale étaient des civils, on atteint 50% avec la seconde et 80% dans les conflits d'aujourd'hui⁵. Parmi ces victimes civiles, les femmes paient un très lourd tribut ; les viols, les tortures sexuelles sont beaucoup plus mentionnés que dans les conflits du passé. Parallèlement, on retrouve beaucoup plus fréquemment des femmes combattantes dans ces guerres civiles que dans les guerres classiques.
- 10 C'est d'abord sur la femme en armes, la combattante, que s'est penchée l'historiographie de ces dernières années. La réflexion procédait alors de la problématique féministe des années 1970, au moment où prévalait la remise en cause des rôles sexuels⁶. L'intérêt s'est donc porté en priorité sur les « amazones ». D'autre part, on a débattu des effets des guerres sur la condition des femmes⁷. Les deux dernières guerres mondiales ont fourni à cet égard un riche terrain de recherches.
- 11 Toutefois, pour ce qui est des guerres civiles qui n'osent pas dire leur nom, celles surtout antérieures à la Grande Guerre, une sorte de tabou semblait régner. L'histoire des femmes ressemble en cela à l'histoire générale, qui n'accepte que depuis peu de reconnaître la guerre civile sous la guerre révolutionnaire, ou sous la Résistance⁸. Quant aux historiennes, premières défricheuses de l'histoire des femmes, on sait que ce sont d'abord les travaux et rôles féminins traditionnels qui ont nourri leurs recherches. En avril 1989 encore, le congrès qui réunissait à Toulouse près de quatre cents chercheurs sur le thème *les Femmes et la Révolution française* ne proposait pas d'atelier pour traiter de la question des femmes dans la guerre, pas plus, du reste, que pour celle de la propriété⁹.
- 12 Il n'en irait plus de même aujourd'hui avec les conditions nouvelles créées au coeur de l'Europe par le délitement du bloc de l'Est : la recherche sur ces questions s'est développée à partir des années 1990. Elle avait posé ses premiers jalons, tout naturellement, dans des pays touchés par une guerre civile dûment authentifiée, ou par des traumatismes internes violents dans lesquels des femmes jouaient un rôle actif. Les travaux de Mary Nash sur les femmes dans la guerre civile espagnole sont à cet égard exemplaires ; ils aboutissent à une somme qu'on aimerait retrouver pour d'autres sites : *Defying male civilization : women in the Spanish Civil War*¹⁰ marque certainement un moment historiographique. Mais ce travail résulte aussi de l'accumulation de recherches sur des événements vieux de soixante ans. Il est plus délicat de raisonner sur des faits trop récents pour n'être pas environnés encore de nombreuses obscurités, les moindres n'étant pas les explications toutes faites données par la propagande des combattants et le « sens commun » des assistants.

- 13 Des équipes de chercheurs s'y lancent néanmoins, croisant les approches, comme le séminaire que Françoise Héritier a tenu au Collège de France, de janvier à mars 1995 « sous la double pression de l'histoire la plus contemporaine et de recherches menées sur la notion d'identité »¹¹. Cet ouvrage rassemble des contributions de philosophes, de sociologues, d'anthropologues et d'historiens. On s'y risque avec talent à l'étude de trois théâtres de guerres civiles tout à fait contemporaines que sont la Colombie, le Rwanda et l'ex-Yougoslavie. Chaque cas démontre un écart considérable entre les discours d'autojustification produits par les belligérants, et la complexité de leurs motivations profondes, qui du reste évoluent avec le temps. Mais ceci ne relève-t-il pas de la « culture de la guerre »¹² en général ? Chacun souligne aussi le caractère particulièrement répandu, à l'époque contemporaine, de la violence contre les femmes, et des cruautés multiformes exercées par des proches. Ce contexte actuel de violence se trouve aussi à l'origine de la parution d'un cahier d'Autrement, *Caïn*¹³. Rappelons enfin que c'est l'effort de quelques militants attachés à réduire les violences dans les familles qui a fait prendre conscience du poids de la criminalité intra-familiale¹⁴. N'y a-t-il pas là l'essence même du ressort qui tend les guerres civiles ? N'est-ce pas le refus de l'admettre qui a, pendant si longtemps, jeté un tabou sur leur examen ?
- 14 Fidèle à sa règle, *CLIO, Histoire Femmes et Sociétés* a choisi d'ouvrir ses pages à la longue durée ainsi qu'à des auteurs de formation et de préoccupations diverses. L'espace offert a limité ses ambitions. Elle est toutefois heureuse de pouvoir présenter à ses lecteurs le texte d'un article de Nicole Loraux paru en Italie voici dix ans ; *Oikeios polemeos, la guerre dans la famille*, pose avec éclat et subtilité les questions ouvertes par l'utilisation de trois syntagmes différents pour désigner la guerre civile : *stasis emphylos* (conflit interne à la lignée), *haima homaimon* (sang versé par le même sang), *oikeios polemos* (guerre dans la famille) ; les Grecs faisaient du meurtre du frère par le frère le premier acte de la tragédie¹⁵. La haine est consubstantielle à la famille ; il y a là un risque de mort pour la cité. Mais la famille est aussi représentée par ailleurs comme le lieu même de la solidarité. Le rôle de l'autorité sera donc de rétablir la paix ou d'éviter la discorde en adoptant une organisation à l'image de la parenté, mais d'une parenté point trop proche ; une fraternité liée à l'appartenance à une même terre, bien commun, plutôt que les rivalités mortelles naissant de l'appartenance à un même sang. Les citoyens athéniens, ni étrangers ni immigrés mais autochtones, sont des modèles pour Isocrate : ils manifestent à leur nourrice l'affection que les êtres d'élite ont pour leurs père et mère « comme si, parce qu'il est métaphorique, l'amour familial qu'ils portent à leur terre les avait tenus à l'écart des horreurs de la famille ». Horreurs de la famille, quand la structure patriarcale et dynastique renforce les rivalités de branches nécessairement concurrentes pour un seul héritage possible ; douceurs de la famille quand une fraternité idéale sert de modèle à l'union entre citoyens. La polysémie des termes utilisés pour désigner le conflit interne est bien née du dedans de la famille ; les institutions possèdent un rôle d'arbitrage. La *stasis*, guerre intestine, doit aboutir à une réconciliation des citoyens qui utilise les moyens de la concorde familiale.
- 15 On pourrait classer les apports des autres contributions à ce dossier de *CLIO* n° 5 suivant plusieurs axes. D'abord celui des représentations. En effet, Jean-Marie Pailler, pour les guerres civiles de la République romaine, aussi bien qu'Eliane Viennot, pour les « troubles » du XVI^e siècle français, sont conduits par leurs sources à présenter les rôles des femmes par le truchement de la plume d'historiens ou de mémorialistes de sexe masculin.
- 16 À Rome, on renchérit sur l'inversion des rôles qui caractérise l'intervention des femmes dans les guerres civiles. Femmes audacieuses, assoiffées d'argent ; belles qui sont, plus que des criminelles, des « occasions de crimes », déclenchant involontairement un conflit civil, mais capables ensuite, par l'alliance, d'initier la réconciliation ; matrones avisées dont l'action conciliatrice facilite le retour de la paix. Tous les rôles possibles sont donc représentés, mais aucun n'apparaît comme un simple décalque des options masculines. Chacune, en agissant dans le sens qui lui convient, se montre capable de choix individuel et dispose donc de la liberté d'agir offerte par les désordres du temps. Il en va de même au XVI^e siècle en France, quand les « troubles » jettent dans la bataille nombre de dames dont les capacités à prendre parti, à diriger, à manipuler l'opinion, voire à combattre, n'étonnent point autrement leurs contemporains, mais seront tuées ensuite par l'historiographie. Silence imposé à des femmes

- que la réactivation de la loi salique a mises à l'écart des fonctions politiques. Issue favorable, aussi, au discours masculin de la Querelle des femmes qui fait rage dans les années 1580.
- 17 C'est que l'exercice de la violence physique est bien plus souvent du côté des hommes que de celui des femmes. Cette constatation figure dans la plupart des articles présentés. Eliane Viennot emploie à ce propos l'expression de l'« effroyable longue durée des souffrances des femmes » et souligne les raisons qui font taire aux femmes elles-mêmes les sévices qu'on leur a fait subir : il s'agit souvent de violences sexuelles, dont la honte prolonge les effets dans ce qu'elle appelle « la terrible transparence des guerres civiles ». Dans les conflits récents, les hommes auxquels on en inflige gardent le même silence.
- 18 Comment ne pas évoquer cette remarque en lisant notre entretien avec Véronique Nahoum-Grappe à propos des guerres de l'ex-Yougoslavie ? Elle y raconte que les victimes de tortures sexuelles, au bout d'un à deux ans, se fabriquent un « récit-carapace », pour se protéger ; si l'on veut entendre le vrai récit, « il faut passer des heures, il faut peut être boire un peu ensemble ». Une telle proximité avec les témoins constitue un privilège de l'histoire du temps présent. Cela emporte aussi le risque de reconstructions postérieures, de récits fondateurs de massacres à venir. Le travail sur la mémoire permet toutes les manipulations, tant il est vrai que ces récits ne sont pas toujours recueillis par des transmetteurs de bonne foi. Il est arrivé qu'on invente des scènes d'horreur, qu'on en intoxique une population, et qu'on provoque ainsi des massacres prétendument préventifs. Les « grandes peurs » engendrent les tueries¹⁶.
- 19 On en a vu des exemples récemment avec les controverses sur les guerres de Vendée, pendant la Révolution française. Jean-Clément Martin définit ici très clairement ce qu'elles ont représenté pour les rapports sociaux de sexes : sur fond d'affirmation du pouvoir masculin, la situation de guerre civile créée par la période révolutionnaire a libéré des potentialités plus qu'elle n'a orchestré la violence. Dans ces conditions, les femmes hostiles à la Révolution se sont engagées dans tous les rôles offerts par la guerre. Les violences ont été exercées davantage par les hommes que par les femmes, et beaucoup plus par les volontaires que par les troupes régulières, plus aisément contrôlées par leurs chefs.
- 20 On peut faire les mêmes observations à propos de tous les théâtres contemporains de guerres civiles, qu'elles soient révolutionnaires, de libération, religieuses. Tout l'effort des Etats consiste à régler l'exercice de la violence dite légitime afin que, une fois le but atteint, la reconstruction soit possible.
- 21 Les guerres civiles déchaînent la cruauté par l'enchaînement de vengeances privées qui suivent des transgressions majeures. C'est ainsi, sous la Révolution française comme dans le Salvador d'hier, que nombre de femmes expliquent leur engagement dans la lutte armée¹⁷. Jules Falquet raconte la diversité de leurs parcours mais insiste sur le fait que, pour la plupart, « la guerre commence vraiment le jour où l'armée arrive et met le feu au village ». L'appauvrissement des plus pauvres s'ensuit nécessairement. C'est un des thèmes abordés par Christine de Pizan dans sa lettre à la reine Isabeau, présentée ici par Eric Hicks et Thérèse Moreau : la dévastation du royaume, conséquence habituelle de la guerre civile, est illustrée par l'image de pauvres nourrissons et de petits enfants mourant de faim, pleurant près de leurs mères endeuillées par leur veuvage, ayant tout perdu, incapables de leur donner à manger. La même scène peut s'observer aujourd'hui dans les camps de réfugiés du monde entier¹⁸. Assurer la survie des jeunes, leur formation aussi, alors qu'il n'y a plus d'écoles, secourir les plus vieux, ces tâches ancestrales accaparent la plupart des femmes : en cela on peut dire que la guerre civile ne se distingue guère des conflits internationaux.
- 22 Engagées ou non, les femmes, dans les guerres civiles, tiennent le plus souvent le rôle des pauvres. Elles font rarement partie des profiteurs. Et c'est peut-être aussi pourquoi on les retrouve dans des rôles de réconciliatrices. La culture occidentale assigne les femmes à la pacification. Christine de Pizan n'a qu'à puiser dans les modèles offerts par la Bible et l'histoire romaine pour inciter Isabeau à prononcer des paroles de paix. Elle imiterait en cela Blanche de Castille. Mais le modèle est plus haut : c'est celui de la Reine des cieux, mère de la Chrétienté tout entière¹⁹.
- 23 Pendant la guerre civile espagnole, en revanche, on aurait dû voir s'opposer deux idéologies contraires : celle développée par la Phalange, et celle des républicains, qui fit de Dolorès

Ibarruri un mythe vivant. Force est de constater, avec les études de Marie-Aline Barrachina comme de Yannick Ripa, que l'un et l'autre camp instrumentaliseront les femmes durant le conflit pour finalement « confirmer la règle de genre ». Jules Falquet, qui s'efforce de dresser avec les Salvadoriennes qui ont vécu la guerre civile révolutionnaire, le bilan des transgressions de rôle, fait le même constat : si le féminisme a pu se fortifier de la participation des femmes à la guerre révolutionnaire, c'est dans la paix que se construisent les remises en cause profondes des modèles séculaires.

Notes

1 *Une Algérienne debout*, Paris, J'ai lu, 1995, p. 245. Féministe et démocrate, laïque et républicaine, Khalida Messaoudi considère l'islamisme comme une peste venue de l'extérieur, qu'il faut éradiquer. C'est pourquoi elle a pris parti en faveur de l'interruption du processus électoral en janvier 1992. Autrefois professeure de mathématiques, elle vit dans la clandestinité, dans son pays. Elle se veut à la fois, dit Elisabeth Schemla, « algérienne et berbère, musulmane et rationaliste, amoureuse de chaabi et de raï, maniant aussi bien l'arabe que le français et le berbère ». Le F.I.S. l'a condamnée à mort le 12 juin 1993.

2 « La notion de guerre civile », infra, *Regards complémentaires*.

3 Michel de Montaigne (1533-1572) parlait en connaissance de cause.

4 Germaine Tillion, *Les Ennemis complémentaires*, Paris, Ed. de Minuit, 1960, p. 12.

5 *Rapport sur la situation des enfants dans le monde*, UNICEF 1992.

6 Samuel, P., *Amazones, guerrières et gaillardes*, Bruxelles, Complexe, 1975 ; Ehlstein, J.B., *Women and War*, New York, Basic books, 1987 ; Weelwright J., *Amazons and military maids*, Londres, Pandora, 1989.

7 Voir la bibliographie du tome 5 de Duby - Perrot, *Histoire des femmes, le XXe siècle*, sous la direction de Françoise Thébaud, Paris, Plon, 1992.

8 Les débats autour de la commémoration de la Révolution française ont joué à cet égard un rôle déclenchant, de ce côté des Alpes, comme, outre-monts, la controverse ouverte par le livre de Claudio Pavone, *Una guerra civile. Saggio storico sulla moralità nella Resistenza*, Torino, Bollati Boringhieri, 1992. Voir dans la rubrique *Clio a lu*, infra. On consultera aussi *La Guerre civile entre Histoire et Mémoire*, J.C. Martin, dir., Nantes, Ouest éditions, 1994, particulièrement la contribution de Gabriele Ranzato : « Évidence et invisibilité des guerres civiles », pp. 17-25. Dirigé par le même G. Ranzato, *Guerre fratricide, Le guerre civili in età contemporanea*, Torino, Bollati Boringhieri, 1994. Ce dernier ouvrage réunit des contributions qui étudient la guerre civile espagnole (1936-1939) mais aussi la guerre d'indépendance américaine comme guerre civile, les guerres civiles françaises de 1789 à 1871... On y lira de Paola di Cori : « Partigiane, repubblicane, terroriste. Le donne armate come problema storiografico », pp. 304-328.

9 *Les Femmes et la Révolution française*, M.-F. Brive, dir., Toulouse, Presses Universitaires du Mirail, t. 1, 1989, t. 2, 1990, t. 3, 1991. Un atelier nommé *Résistances à la Révolution* n'évoque que la résistance spirituelle ou intellectuelle, t. 1, pp. 179-240.

10 Denver, Arden Press, 1995. Les recherches de Mary Nash ont débuté en 1971 à Barcelone. Son premier objet fut très classique : les femmes dans la classe ouvrière espagnole. On peut aussi mentionner Elizabeth D. Leonard, *Yankee Women : Gender Battles in the Civil War*. New York, W.W. Norton, 1995.

11 *De la violence*, séminaire de Françoise Héritier, Paris, Odile Jacob, 1996. L'article sur l'ex-Yougoslavie est dû à Véronique Nahoum-Grappe : « L'usage politique de la cruauté : l'épuration ethnique (ex-Yougoslavie, 1991-1995) », pp. 275-323. On pourra lire aussi de la même « L'épuration ethnique, désastre et stupeur » dans *Vukovar, Serajevo... la guerre en ex-Yougoslavie*, Paris, Esprit, 1993 et encore « La haine ethnique et ses moyens : les viols systématiques » dans *Femmes et guerres, Confluences Méditerranée*, n° 17, Printemps 1996, Paris, L'Harmattan, pp. 39-55.

12 Pour reprendre le titre de Franco Cardini, Paris, Gallimard, 1992.

13 Dans la série *Figures mythologiques*, Paris, 1997.

14 *Violences des familles*, Autrement, Paris, février 1997.

15 *Studi storici*, n°1, 1987, pp. 5-35, dans une traduction de Augusto Fraschetti. Nous remercions la revue pour son aimable autorisation.

16 Claudine Vidal : « Le génocide des Rwandais Tutsis » dans *De la violence*, F. Héritier *et al.*, *op. cit.*, pp. 327-366. Sur le rôle des intellectuels et des médias dans la production de la peur et de la haine, voir aussi de Muhamedin Kullashi « Le Kosovo et la dissolution de la Yougoslavie » dans *Vukovar, Sarajevo...*, *op. cit.*, pp. 185-195.

17 On pourra lire aussi de Djamila Amrane-Minne, *Des Femmes dans la guerre d'Algérie*, Paris, Karthala, 1994 ; Mai Thu Vân, *Viet Nam. Un peuple, des voix*. Paris, Pierre Horay 1983, pp. 293 sq. ; Paz Espejo, *Mujeres de Nicaragua*, Paris, Des Femmes, 1980.

18 Voir de Linda Morisseau, « Mères dans la violence », dans *Femmes et guerres*, *op. cit.*, pp. 59-63.

19 Celui qui commet un homicide de son propre sang devrait porter une couronne d'épines. Voir David Soret, « La guerre selon Christine de Pizan », *Cahiers d'Histoire*, Lyon, Grenoble, Clermont, Saint-Etienne, Chambéry, tome XL 1995, n° 2, pp. 97-113.

Pour citer cet article

Référence électronique

Catherine MARAND-FOUQUET, « Des guerres innommables », *CLIO. Histoire, femmes et sociétés* [En ligne], 5 | 1997, mis en ligne le 01 janvier 2005, consulté le 10 février 2012. URL : <http://clio.revues.org/406> ; DOI : 10.4000/clio.406

Droits d'auteur

Tous droits réservés
